



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

*La TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision* 

## Un état de situation de la réforme en formation générale des adultes

**Mémoire de la**  
**Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation**  
**professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP)**  
**au**  
**Conseil supérieur de l'éducation**

**11 novembre 2013**

## Présentation de la TRÉAQFP

La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) est un organisme autonome dont la finalité est de favoriser et de promouvoir des services éducatifs de qualité, accessibles à tous les jeunes et les adultes qui fréquentent les centres de formation au Québec. Créée en 1975, elle promeut le développement de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et des services aux entreprises dans les commissions scolaires et auprès de ses partenaires.

Page | 2

La TRÉAQFP fournit à ses membres, les commissions scolaires, des moyens permettant des échanges d'expertise et d'idées tout en favorisant l'entraide. Elle les rassemble périodiquement autour d'une problématique, leur propose des pistes de solutions. Elle émet également des avis et intervient auprès des décideurs relativement aux impacts sur l'évolution des services éducatifs.

TRÉAQFP

125, rue des Commissaires Ouest, bureau 210 • Québec (Québec) G1K 1M7

**Téléphone : 418 686-4040, poste 5350 • Télécopieur : 418 781-0405**

Courriel : [info@treaqfp.qc.ca](mailto:info@treaqfp.qc.ca)

[www.treaqfp.qc.ca](http://www.treaqfp.qc.ca)

## TABLES DES MATIÈRES

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>	Page   3
<b>1. Les fondements de la réforme de l'éducation</b> .....	<b>5</b>	
1.1. QUINZE ANS APRÈS LES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION, LES ORIENTATIONS ET LES FONDEMENTS : SONT-ILS TOUJOURS VALABLES ET PERTINENTS? AUJOURD'HUI, VOTRE ORGANISATION ADHÈRE-T-ELLE À CES ORIENTATIONS ET À CES FONDEMENTS? .....	5	
<b>2. Les réformes du curriculum et des programmes à l'éducation des adultes</b> .....	<b>7</b>	
2.1. PORTRAIT DE LA POPULATION SCOLAIRE EN FGA .....	7	
2.2. LE CURRICULUM, CONSTITUÉ DE LA FBC ET DE LA FBD, PREND-IL EN CONSIDÉRATION LES BESOINS PROPRES DES ADULTES ET LEUR FAÇON D'APPRENDRE?.....	8	
2.3. QUELS SONT LES IMPACTS DES REPORTS DE L'IMPLANTATION OBLIGATOIRE DU CURRICULUM ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'ÉDUCATION DES ADULTES? .....	9	
2.4. LE PERSONNEL SCOLAIRE ET EN PARTICULIER LE PERSONNEL ENSEIGNANT EST-IL PRÉPARÉ À FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS PROPOSÉS AU SECTEUR DES ADULTES PAR LE NOUVEAU CURRICULUM ET LES PROGRAMMES D'ÉTUDES REVUS? .....	9	
2.5. QUELLES SONT LES CONDITIONS D'UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DES RÉFORMES DU CURRICULUM ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'ÉDUCATION DES ADULTES?.....	10	
<b>3. Un bilan incomplet de la réforme du curriculum et des programmes ainsi que de leur mise en œuvre en FGA</b> .....	<b>12</b>	
3.1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX LEVIERS SUR LESQUELS LES MILIEUX ONT PU S'APPUYER?...	12	
3.2. LES OBSTACLES RENCONTRÉS TOUT AU LONG DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME.....	14	
<b>Conclusion</b> .....	<b>15</b>	

## Introduction

Dans le cadre de sa Politique gouvernementale en éducation des adultes et en formation continue (PGEAFC), le Ministère de l'Éducation du Québec propose en 2002 d'adapter le curriculum de la formation de base aux besoins des adultes du Québec. Le premier plan d'action de la Politique précisait que « Le curriculum de formation de base des adultes comprendra une première composante générale, commune à tous, tandis que la seconde sera plus diversifiée, selon les choix et la situation de chacun »<sup>1</sup>. Les programmes de formation de base commune (FBC) sont disponibles depuis 2007. À l'automne 2013, en formation de base diversifiée (FBD), les programmes demeurent sur un site sécurisé et les définitions du domaine d'évaluation manquent à l'appel pour la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire. S'il est difficile, voire même impossible, de dresser un réel bilan de l'implantation de la réforme curriculaire en formation générale des adultes (FGA), nous pouvons en tracer un état de situation.

Nous répondrons à quelques-unes des questions posées par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en nous appuyant sur une consultation du réseau de l'éducation des adultes. Nous avons consulté à l'automne 2013, des gestionnaires du Comité des experts-conseils en FGA et des membres du comité de formation de base de la TRÉAQFP. Nous avons également, à l'hiver 2013, accompagné des représentants de la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DEAAC) et des membres du comité d'experts dans le cadre d'une tournée régionale des commissions scolaires. Lors de cette tournée, les gestionnaires et les ressources de soutien pédagogique avaient, entre autres, dressé un portrait de la population scolaire et relevé les enjeux et défis de l'implantation en FGA de même que les conditions de succès et les obstacles d'une implantation réussie du nouveau curriculum.

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, 2002. 40 pages, page 10

## 1. Les fondements de la réforme de l'éducation

### 1.1. QUINZE ANS APRÈS LES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION, LES ORIENTATIONS ET LES FONDEMENTS : SONT-ILS TOUJOURS VALABLES ET PERTINENTS? AUJOURD'HUI, VOTRE ORGANISATION ADHÈRE-T-ELLE À CES ORIENTATIONS ET À CES FONDEMENTS?

Avec la tenue des États généraux sur l'éducation en 1995 s'amorçait le processus de refonte du système scolaire et particulièrement du curriculum de la formation générale des jeunes. Le réseau de l'éducation des adultes attend pour sa part, un calendrier d'implantation définitive des nouveaux programmes. Malgré ce fait, la TRÉAQFP reconnaît la pertinence des fondements élaborés à la suite des États généraux. Ci-dessous, nous tissons les liens du renouveau pédagogique en formation générale des adultes avec quelques-uns des fondements.

#### **« L'éducabilité de tous les enfants »**

Ce fondement sous-entend que le jeune éprouvant, entre autres, des difficultés d'apprentissage aura accès à des mesures de soutien. Davantage de centres d'éducation des adultes offrent des services éducatifs complémentaires afin de mieux répondre aux besoins de tous les élèves. Les règles budgétaires prévoient du financement pour majorer les services éducatifs complémentaires. Ces services permettent d'aider les élèves à besoins particuliers. Ils demeurent toutefois insuffisants pour répondre à l'ensemble de leurs besoins.

#### **« La réussite du plus grand nombre »**

Lors de la tournée, les gestionnaires et les ressources de soutien pédagogique ont mentionné une persévérance accrue des élèves de la réforme en formation générale des adultes. L'adoption de l'approche par compétences a incité les enseignants à différencier leur enseignement, les moyens traditionnels ne convenant pas à tous les élèves. Des enseignants et des directions de centre collaborent à concevoir des approches collectives tout en conservant le mode individualisé. Certaines équipes se rapprochent même de l'enseignement explicite. Selon les intervenants consultés, le changement a eu un effet positif sur la persévérance et la réussite scolaires. Le fait de proposer aux élèves de la formation de base commune (FBC), des apprentissages contextualisés et plus signifiants semble renforcer le sentiment d'appartenance au groupe.

#### **« L'école doit préparer les jeunes à devenir des citoyens à part entière et prévenir l'exclusion »**

En FBC, les savoirs doivent mener à la maîtrise de compétences. Celles-ci permettent à un élève de devenir un citoyen accompli. L'approche même de la réforme vise à faire en sorte que l'élève soit en mesure d'utiliser ses compétences dans des situations concrètes. Les enseignants qui ont implanté la FBC abordent la matière par des situations d'apprentissage qui encouragent, entre autres, l'action citoyenne. Ils constatent aussi que l'approche collective en groupes ou en sous-groupes favorise plus d'interaction entre les élèves et diminue l'isolement de l'élève.

**« Les parents et la communauté sont des partenaires de la réussite éducative »**

Le conseil d'établissement a fait son entrée dans les centres d'éducation des adultes en 1998 en vue de faire de l'école une responsabilité collective. Chaque centre d'éducation des adultes a donc mis sur pied un conseil d'établissement qui se compose notamment de représentants de groupes socio-économiques ou sociocommunautaires ou de représentants d'entreprises de la région. Le partenariat avec les organismes de la communauté s'est renforcé. L'engagement des partenaires a permis de resserrer les liens avec la communauté et le centre en plus d'offrir des services éducatifs complémentaires et d'accompagner l'élève de façon adéquate. Dans le cadre de la PGEAFC, les commissions scolaires ont mis en place des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). Ces services découlent souvent d'un partenariat harmonieux entre les organismes du milieu et les centres d'éducation des adultes.

**« L'école doit prendre le virage technologique »**

Le virage technologique s'est fait graduellement dans les centres d'éducation des adultes, mais moins rapidement que la technologie elle-même. Les obstacles à l'utilisation des TIC sont encore trop nombreux. Par exemple, l'évaluation des apprentissages n'encourage pas l'usage des TIC. Les réseaux sociaux ne sont pas accessibles dans toutes les commissions scolaires. Le réseau d'éducation des adultes souhaite pourtant rendre accessibles les TIC. Il est assuré qu'une société des savoirs sera possible grâce aux technologies de l'information. Plusieurs centres de formation élaborent et promeuvent des codes d'éthique sur l'utilisation des réseaux sociaux en tant que moyen pour former des citoyens numériques responsables.

## 2. Les réformes du curriculum et des programmes à l'éducation des adultes

### 2.1. PORTRAIT DE LA POPULATION SCOLAIRE EN FGA

L'éducation des adultes est un champ d'expérimentation en perpétuel changement. Il importe donc, avant de répondre à la question du Conseil, de tracer le portrait de la population scolaire inscrite à la FGA. Précisons que selon la Loi sur l'instruction publique, le statut d'adultes est accordé à toute personne qui a atteint l'âge de 16 ans le 30 juin précédent son admission. Or, selon les ressources de soutien pédagogique et les gestionnaires rencontrés lors de la tournée à l'hiver 2013, plus de la moitié des élèves inscrits en FBC dans les centres d'éducation des adultes sont âgés de 16 à 20 ans. Plusieurs effectuent un retour en classe après avoir entrepris un parcours axé vers l'emploi. Au secteur des jeunes, la majorité avait un diagnostic reconnu de problèmes d'apprentissage. La faible estime d'eux-mêmes est sûrement l'une des caractéristiques de la clientèle inscrite en FBC. Gestionnaires et ressources de soutien pédagogique diront qu'ils doivent les amener dans « une zone d'apprentissage », leur expérience scolaire étant ponctuée d'échecs.

Les problèmes d'absentéisme et de motivation sont courants chez les élèves à l'éducation des adultes. Mais le manque de méthode d'apprentissage est un trait qu'ils ont en commun. Ils arrivent à l'éducation des adultes avec l'espoir d'obtenir un diplôme à court ou à moyen terme. Ils ne savent pas apprendre et maîtrisent peu de stratégies d'apprentissage.

Qu'ils aient moins de 20 ans ou qu'ils soient plus âgés, la majorité des élèves de la formation générale des adultes éprouve des difficultés à concilier les études et le travail. Certains travaillent à plein temps. Les plus âgés doivent aussi concilier études, travail et famille. Les intervenants de la FGA signalent aussi en milieu urbain, une plus forte proportion d'élèves allophones.

#### 2.1.1. Un faible niveau de littératie

Les élèves en formation de base commune lisent peu. La récente enquête internationale en littératie, le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA,) démontre une corrélation étroite et positive entre le niveau de scolarité et la maîtrise des compétences. On y apprend que « 41 % des personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires (DES) se situent au niveau 1 ou à un niveau inférieur en littératie »<sup>2</sup>. Il s'agit du niveau le plus bas.

Les résultats pour le Québec confirment qu'une personne sur cinq éprouve des difficultés majeures à comprendre et à utiliser un texte écrit, soit plus d'un million d'adultes québécois âgés de 16 à 65 ans. À ce chapitre, le Québec se classe au 10<sup>e</sup> rang des provinces et des territoires canadiens.

---

<sup>2</sup> *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes*, page 34.

## **2.2. LE CURRICULUM, CONSTITUÉ DE LA FBC ET DE LA FBD, PREND-IL EN CONSIDÉRATION LES BESOINS PROPRES DES ADULTES ET LEUR FAÇON D'APPRENDRE?**

### **Des programmes variés et une approche modulaire**

Un adulte peut effectuer un retour au travail, obtenir son DES, s'alphabétiser ou encore se franciser dans un centre d'éducation des adultes. Ces derniers offrent des programmes variés, dont l'insertion socioprofessionnelle, l'alphabétisation, la francisation et la formation générale de base. Les cours sont offerts à plein temps, à temps partiel et à distance. Ces formules favorisent une certaine flexibilité notamment pour les personnes qui travaillent. Par ailleurs, si les contenus ont évolué dans le cadre de la réforme, ils sont toujours organisés selon une structure modulaire. Le nombre et l'organisation de ces modules offrent une certaine souplesse permettant aux élèves de suivre le niveau ou le module adapté aux savoirs déjà acquis.

Page | 8

### **Des ateliers collectifs qui répondent aux besoins**

Avec le nouveau curriculum est survenue une prise de conscience de l'importance de dynamiser les approches pédagogiques et de varier le type d'enseignement. La réforme a permis en ce sens de recentrer les enseignants sur l'acte pédagogique. Par exemple, certains centres d'éducation des adultes ont instauré, en FBC, des capsules pédagogiques en français, en mathématiques et en anglais. Ces périodes permettent une interaction dynamique entre les enseignants et les élèves. Les ateliers collectifs répondent aussi davantage aux besoins des élèves pour lesquels l'approche individualisée convient moins. Par ailleurs, les situations d'apprentissage obligent les élèves à lire davantage. Étant donné les difficultés de lecture de nombreux élèves particulièrement en FBC, quelques centres offrent depuis peu un encadrement aux enseignants afin qu'ils puissent animer des ateliers collectifs sur la fluidité et la compréhension en lecture. La TRÉAQFP organisait d'ailleurs, en mai 2013, une journée d'information et de sensibilisation sur l'enseignement de la lecture en FGA et en formation professionnelle.

Les observateurs du milieu présument que le nouveau programme de sciences et technologies ralliera davantage les garçons. Les cours sont devenus plus concrets et contiennent plus de manipulation.

### **Décalage entre les besoins nommés et besoins pressentis**

Si le potentiel de l'offre de service des cours optionnels s'avère intéressant, il semble cependant que la population scolaire s'y intéresse peu. En effet, les contenus de cours développés dans les quatre domaines généraux de formation (Monde du travail, Santé et mieux-être, Citoyenneté, Environnement et consommation) rejoignent peu les élèves de la FBC. Les élèves de moins de 20 ans inscrits au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire expriment des besoins pour les cours de français, de mathématiques et d'anglais. Des questionnaires en éducation des adultes soumettent l'hypothèse que les cours issus des domaines généraux peuvent apparaître redondants pour les plus jeunes provenant directement de la formation générale des jeunes. Il semble y avoir un décalage entre les besoins réels des jeunes élèves, le temps qu'ils sont prêts à investir et les besoins présumés par les programmes. Les domaines généraux de formation conviennent davantage aux élèves de 20 ans et plus.



### **2.3. QUELS SONT LES IMPACTS DES REPORTS DE L'IMPLANTATION OBLIGATOIRE DU CURRICULUM ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'ÉDUCATION DES ADULTES?**

Comme l'a souligné le Conseil supérieur de l'éducation dans son document de consultation, l'implantation des nouveaux programmes a connu de nombreux reports. En 2013, l'implantation de la formation de base commune (FBC) et de la formation de base diversifiée (FBD) demeure facultative. Même si les reports ont eu des conséquences sur la motivation des équipes, une majorité de centres d'éducation des adultes a implanté les programmes de français, mathématiques et d'anglais en FBC. Quelques gestionnaires et ressources de soutien pédagogique parlent de « contamination positive » chez les équipes d'enseignants pour la FBC.

Pour certains centres, les reports ont nui à la crédibilité des ressources de soutien pédagogique, à celle des gestionnaires et même du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). En fait, les reports transmettent un message ambigu sur la réforme. Dans certains milieux, ils ont mené à une démobilisation et une démotivation.

Selon les gestionnaires consultés lors de la tournée, le MELS devrait soumettre un calendrier d'implantation obligatoire. La proposition d'une date précise mènerait sans contredit à un mouvement et une concertation des commissions scolaires. Elles établiraient alors des stratégies d'implantation définitives dans chaque centre. Et les maisons d'édition produiraient du matériel pédagogique.

### **2.4. LE PERSONNEL SCOLAIRE ET EN PARTICULIER LE PERSONNEL ENSEIGNANT EST-IL PRÉPARÉ À FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS PROPOSÉS AU SECTEUR DES ADULTES PAR LE NOUVEAU CURRICULUM ET LES PROGRAMMES D'ÉTUDES REVUS?**

Dans le cadre de la réforme, la pédagogie se doit d'être axée sur le développement des compétences. Les connaissances servent alors d'outils pour agir. Les sessions de perfectionnement offertes aux enseignants de la FBC visaient à l'origine à s'approprier la matière à enseigner et moins l'approche par compétence. Aussi, cette dernière n'a pas été intégrée par tous les enseignants de la FBC. En outre, la majorité des enseignants de la FBD n'a pu profiter de perfectionnement. Des commissions scolaires ont en effet choisi d'attendre une date d'implantation obligatoire pour former leur personnel enseignant.

Nous l'avons déjà mentionné, les centres ont implanté des programmes de la FBC, mais la FBD a tout juste fait l'objet de mises à l'essai ou d'expérimentation. Le personnel enseignant de la FBD manifeste davantage de réticences et d'inquiétudes relativement aux nouveaux programmes et à l'approche préconisée. Ils n'ont pas encore modifié leurs pratiques enseignantes, conservant uniquement le mode individualisé. Des gestionnaires de centres d'éducation des adultes tentent de pallier cette difficulté en conviant les enseignants de la FBD aux sessions d'information et de perfectionnement du personnel de la FBC.

## **2.5. QUELLES SONT LES CONDITIONS D'UNE MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DES RÉFORMES DU CURRICULUM ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'ÉDUCATION DES ADULTES?**

### **Des orientations claires de la part du MELS**

Des gestionnaires de la FGA ont déterminé des conditions de succès de la réforme des programmes en FGA. Pour eux, la première de ces conditions réside dans des orientations claires de la part du MELS. Les gestionnaires l'ont exprimé lors de la tournée en février dernier, une réforme réussie du curriculum dépend de l'accompagnement offert par le MELS et les responsables de l'évaluation.

Page | 10

### **Un processus d'évaluation cohérent en respect de l'approche par compétences**

La deuxième condition de succès est un processus d'évaluation cohérent en respect de l'approche par compétences. Il aurait fallu développer les définitions de domaines d'évaluation simultanément aux programmes. Par ailleurs, tout le processus d'évaluation formative évolue trop lentement. Les commissions scolaires auraient souhaité des prototypes d'examens et de l'accompagnement des enseignants pour comprendre l'esprit des programmes. Avant d'entreprendre une réforme, les critères d'évaluation doivent être clairement établis et bien compris par tous.

### **Le réseautage entre les commissions scolaires**

La troisième condition à respecter pour une réforme réussie des programmes en FGA est sans contredit le réseautage entre les différents acteurs de l'éducation des adultes, et ce, sur les plans local, régional et national. Le partage d'expertise, de matériel et de stratégies a d'ailleurs porté ses fruits. Dans certaines régions, comme en Montérégie et en Estrie, les intervenants en FGA, en collaboration avec le RÉCIT régional en FGA, ont mis en commun leurs réalisations dans le cadre du nouveau curriculum. La bibliothèque virtuelle Alexandrie constitue aussi à ce sujet un lieu de partage important.

### **Du matériel pédagogique adapté à l'enseignement individualisé**

La production de matériel adapté au mode individualisé s'avère une condition gagnante pour que les enseignants de la FBD s'engagent pleinement.

### **Une implantation progressive, étape par étape**

Les gestionnaires consultés ayant implanté de nouveaux programmes soulignent l'importance d'y aller par étape, sans précipitation. Ils ont adopté la théorie « des petits pas ». La sensibilisation et le perfectionnement à la nouvelle approche, la formation, l'accompagnement et l'encadrement des enseignants devraient être offerts avant l'instauration des nouveaux programmes. La préparation progressive du personnel enseignant est aussi essentielle.

### **Une mise à l'essai des programmes réaliste**

Les professionnels et les gestionnaires qui ont implanté la FBC mentionnent l'importance d'expérimenter et de mettre à l'essai les programmes dans des conditions qui tiennent compte des réalités des milieux. Les centres d'éducation des adultes accueillent des élèves tout au cours d'une année scolaire, ce qu'on appelle dans le réseau des entrées périodiques et des sorties variables. Les classes se composent d'élèves de différents niveaux allant du présecondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire. Si l'implantation dans un tel contexte est plus complexe, elle n'en demeure pas moins réalisable. Par ailleurs, les très petits centres vivent une problématique particulière relativement à l'organisation scolaire d'un nombre minimal d'élèves.

### **Autres conditions de succès**

Pour relever le défi d'une implantation réussie, le réseau de l'éducation des adultes a aussi demandé de rendre le matériel disponible plus rapidement. Les gestionnaires des commissions scolaires, dont le territoire est vaste, ont aussi exprimé leur besoin d'organiser des sessions d'information en visioconférences pour les ressources de soutien pédagogique. Lors de la tournée, des gestionnaires ont aussi identifié un besoin de sessions de formation par matière pour leurs ressources de soutien pédagogique. Pour eux, ces sessions, organisées par et avec des professionnels du MELS, contribueraient à une implantation réussie.

### 3. Un bilan incomplet de la réforme du curriculum et des programmes ainsi que de leur mise en œuvre en FGA

#### 3.1. QUELS SONT LES PRINCIPAUX LEVIERS SUR LESQUELS LES MILIEUX ONT PU S'APPUYER?

Le MELS a soutenu des initiatives intéressantes du réseau de l'éducation des adultes. Les commissions scolaires qui ont implanté des programmes de formation de base commune en ont d'ailleurs identifié. Ces initiatives représentent des leviers sans lesquels l'implantation aurait été possible. Nous énumérons ci-dessous les leviers les plus fréquemment nommés par notre réseau et formulons des recommandations à l'attention du MELS pour certains d'entre eux :

##### ✧ **La formation des enseignants**

La mesure 30020 prévoit du financement pour la formation des enseignants et les journées d'appropriation du renouveau. Les commissions scolaires souhaitent pouvoir transférer la totalité des montants non utilisés d'une année à l'autre, ce qui permettrait aux centres d'éducation des adultes d'adapter leur offre de perfectionnement à la réalité du développement et de l'implantation des programmes de formation. Cette ouverture gagnerait aussi à être applicable dans le cas des budgets de perfectionnement des autres ressources. La TRÉAQFP est d'accord avec la demande du ministère de rendre compte de l'utilisation de ces montants. La reddition de compte doit permettre aux milieux de témoigner de la réalité et du contexte local dans lequel ces activités sont tenues. L'implantation des nouveaux programmes n'étant pas complétée, les commissions scolaires ont toujours besoins de ressources de soutien pour former le personnel.

##### **RECOMMANDATIONS :**

- **Que les montants inutilisés de la mesure 30020 durant une année soient transférables en totalité dans l'année suivante.**

Étant donné que les services de la FBD touchent plus d'enseignants que la FBC, la TRÉAQFP recommande également :

- **Qu'une augmentation considérable, du financement de la formation du personnel soit accordée.**

##### ✧ **Le paramètre de financement permettant des groupes réduits en formation de base commune en vue d'un ratio de 15 élèves**

##### ✧ **La bibliothèque virtuelle Alexandrie FGA**

Alexandrie FGA est un lieu de partage d'outils et de matériel pédagogique conçus par et pour le personnel scolaire en FGA. La bibliothèque virtuelle a pour but premier de soutenir les enseignants dans leur appropriation et l'application des nouveaux programmes d'études. Lors de la tournée à l'hiver 2013, Alexandrie a été nommée par

tous, comme une ressource incontournable. Son équipe compte des professionnels responsables d'aider les auteurs et les valideurs de situations d'apprentissage. Nommée Regard d'Alexandrie, l'équipe permet de bonifier les situations d'apprentissage en vue d'atteindre les exigences du ministère de MELS. Ce service sous-tend une vision commune de compréhension de l'esprit de la réforme.

#### ❖ **Les récits régionaux en FGA**

Les récits régionaux en FGA tiennent un rôle majeur sur le plan de l'application des programmes. Étant donné leur mandat axé sur la pédagogie, ils travaillent directement avec le personnel enseignant. Leur survie est pourtant souvent compromise. Dans le cadre de la tournée sur l'implantation du renouveau pédagogique réalisée au cours de l'hiver 2013, les commissions scolaires des différentes régions du Québec ont mentionné l'appui pédagogique important des professionnels des RÉCIT FGA.

#### **RECOMMANDATION :**

- **Que le MELS assure le développement et la pérennité du financement des RÉCIT régionaux en FGA en les intégrant dans l'enveloppe de base du financement.**

#### ❖ **Le comité des experts-conseils en FGA**

En 2009, à la suite de l'annonce du report de l'implantation obligatoire, le MELS a confié à un comité composé de praticiens en formation de base le mandat de planifier les actions qui serviraient à lever les obstacles à l'implantation de la FBC. Ce comité propose dès lors, différentes actions et services aux commissions scolaires. En voici quelques-uns :

- ~ La mise en place du Réseau des responsables du soutien pédagogique (RRSP). Les acteurs du milieu, à la grandeur de la province, peuvent ainsi se rencontrer et suivre des formations afin de mieux orchestrer les changements de programme de formation et arriver à une compréhension commune du nouveau curriculum.
- ~ Un service d'aide en ligne.
- ~ Un accompagnement personnalisé : des membres du comité d'experts rendaient visite afin d'apporter soutien et conseils.
- ~ L'organisation de rencontres nationales pour les gestionnaires et les ressources de soutien pédagogique.

#### ❖ **La mise en place d'une ressource régionale de formateur-accompagnateur en sciences et technologies**

Dans chaque région, le formateur-accompagnateur en sciences techno a offert de la formation et de l'encadrement aux enseignants de ce champ. Ces ressources seront aussi indispensables pour accompagner les enseignants pendant l'implantation de la formation de base diversifiée (FBD). Gestionnaires et ressources de soutien pédagogique proposent que le financement pour cette ressource soit reconduit pour une durée assurant une implantation réussie.

**RECOMMANDATION :**

- **Que le MELS assure le financement d'une ressource régionale ou supra-régionale en sciences et technologies dans le cadre de l'implantation de la FBD.**

S'inspirant de l'efficacité de cette mesure, les gestionnaires souhaitent que le MELS prévoie, lors de l'implantation de la FBD, des formateurs-accompagnateurs régionaux en français, en mathématiques et en anglais.

**RECOMMANDATION :**

- **Que le MELS assure le financement d'une ressource régionale ou supra-régionale à titre de formateur-accompagnateur en français, en mathématiques et en anglais.**

- ❖ **Les services éducatifs complémentaires**

Les mesures adaptatives découlant des services complémentaires ont soutenu l'implantation des nouveaux programmes.

### **3.2. LES OBSTACLES RENCONTRÉS TOUT AU LONG DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME**

Tous comme les leviers et les conditions de succès, le réseau de l'éducation des adultes a relevé quelques-uns des obstacles qui freinent l'implantation des nouveaux programmes en formation générale des adultes.

- ❖ Les reports de l'implantation obligatoire et l'absence d'un calendrier d'implantation progressive.
- ❖ La circulation de l'information est souvent déficiente. L'information accuse des délais en regard des décisions du MELS ou d'un état de situation.
- ❖ La non-publication du guide administratif des RÉCITS régionaux. Le réseau des commissions scolaires méconnaît leur mandat.
- ❖ La résistance de certains syndicats de l'enseignement.
- ❖ Le fait que les maisons d'édition tardent à produire du matériel.
- ❖ La faible démographie des petits centres situés loin des centres urbains.
- ❖ L'hétérogénéité des groupes (multiniveaux, multi-matières).

## Conclusion

Le Conseil questionne la TRÉAQFP à savoir ce qu'il faut conserver, réviser et abandonner. Dans l'optique où le réseau de l'éducation des adultes se trouve à la croisée de cette dernière réforme et qu'il ne peut effectuer un bilan réel de l'implantation, nous pouvons répondre que partiellement à ces questions. Nous sommes cependant convaincus du bien-fondé de l'implantation du nouveau curriculum en FGA. Nous sommes par ailleurs persuadés que l'implantation des nouveaux programmes de la FBD, permettra l'arrimage et la continuité, pour les jeunes et les adultes, qui vivent déjà le renouveau, soit au secondaire ou en FBC.

Le réseau de l'éducation des adultes souhaite une communication fluide entre les différents partenaires responsables d'implanter les nouveaux programmes. Renouveler le curriculum en FGA exige une adaptation des approches pédagogiques, mais aussi des modalités organisationnelles. Tous les acteurs impliqués doivent penser aux transitions entre les secteurs et les ordres d'enseignement. Quelques intervenants du milieu parlent d'un processus de révision du curriculum, d'une approche systémique qui permettrait de valider les besoins des adultes en formation. Les changements des contenus didactiques exigent aussi d'établir des mécanismes de régulation.

Que ce soit lors de la tournée d'hiver dernier, ou plus récemment, dans le cadre de la consultation de gestionnaires membres de la TRÉAQFP, le réseau a exprimé le besoin d'obtenir de la part des dirigeants du MELS une orientation ferme d'implantation accompagnée d'un calendrier avec des dates facultatives et obligatoires précises. Un tel calendrier conforterait l'ensemble du réseau de l'éducation des adultes.